

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE283

présenté par
M. Dufau, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT

A l'alinéa 22, substituer aux mots:

« visant à participer »

les mots:

« participant »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à mettre en cohérence cet alinéa avec l'article 1^{er} du projet de loi.